

Commission AIR
Réunion du 19 mars 2015



COMMISSION AIR



Réunion du 19 Mars 2015

Commission AIR
Réunion du 19 mars 2015

Etaient présents : MMes ARMANHAC – BAAL – BARBIER – BEAUMONT – PROUST – SASSET –
SERYES
MM. BENS Aid – BILLEREY – DARIOT – DE GOUTTES – FAUCON – GOMPERTZ –
GUILLON – JEAN-RICHARD – LUSSIER – PEDERZINI

Etaient excusés : Mme CAHUZAC
MM. DHENNE – MEYNARD – ROUSSEL

ORDRE DU JOUR :

- Intervention d'Elisabeth RUFF, Directrice Commerciale de BRITISH AIRWAYS
- Intervention de Georges RUDAS, Président d'AMADEUS.

Commission AIR
Réunion du 19 mars 2015

Valérie SASSET, Présidente de la Commission, accueille les participants à cette réunion et remercie Elisabeth RUFF d'avoir accepté l'invitation de la Commission à venir échanger avec le réseau de distribution.

1) Intervention d'Elisabeth RUFF, Commercial Manager de BA :

En premier lieu, Elisabeth RUFF fait part aux membres de la Commissions des résultats d'IAG qui sont les suivants :

Résultat IAG 2014 :

IAG a vu son CA progresser de +8% et avec un chiffre d'affaires de 20,17 milliards d'euros.

Son Bénéfice opérationnel quant à lui s'élève à : +80,5% à 1,39 milliard d'euros.

IBERIA :

IBERIA : Bénéfice opérationnel de 50 millions d'euros contre une perte de 116 millions d'euros l'année dernière.

Pour IBERIA Prévision de trafic : + 15 % et de nouvelles dessertes comme Medellin et Cali.

A noter que cette Compagnie est considérée comme l'une des plus ponctuelles au monde depuis 2014.

BRITISH AIRWAYS:

Le bénéfice opérationnel de BA est de 1,2 milliard d'euro (+ 60 %).

L'année dernière, la flotte BA s'est modernisée avec les livraisons de cinq Airbus A380 et quatre Boeing 787-8 Dreamliner.

Au départ de France, 11 aéroports majeurs sont desservis (CDG et ORLY) BA fait 60 % de son CA en province.

De nouvelles cabines ont été équipées pour les vols moyens courriers.

BRITISH AIRWAYS est présente sur 157 destinations dans le monde avec de nouvelles lignes long-courrier :

- AUSTIN en 2014 et KUALA LUMPUR en 2015 ;
-

Projet NDC :

Les membres de la Commission souhaiteraient connaître l'implication de la compagnie dans le projet NDC.

Elisabeth RUFF explique qu'il s'agit d'un nouveau système pour rénover les GDS en vue d'améliorer les services et de mieux les cibler. Elle précise que des tests sont en cours de réalisation et qu'un travail énorme reste à faire dans ce domaine.

Commission AIR
Réunion du 19 mars 2015

Christine BAAL précise que le marché France n'est pas touché par les sites pilotes, néanmoins ce projet est considéré par les agences comme étant discriminatoire car le client n'aurait pas l'exhaustivité de l'offre.

Les GDS garantissant l'égalité de l'offre tarifaire tandis que le projet NDC n'est pas clair sur le sujet.

Résultat des ventes directes et indirectes sur le marché :

Elisabeth fait part des résultats du marché notamment les ventes directes qui représentent 25 à 30 % des billets émis des compagnies et 50 % pour les ventes indirectes.

Evolution des résultats :

- + 5 % pour les 2 marques IB et IBERIA. A noter précise Elisabeth RUFF que l'ensemble des réseaux performant.
- Evolution des canaux de vente : progression de + 1 % par an.
- Position sur le marché BSP France oscillant entre 5 et 6 % du BSP.

Elisabeth RUFF fait part des Termes & Conditions qui viennent s'ajouter aux accords existants, ces changements s'appliquent à toutes les agences IATA et invite les membres de la Commission à les lire.

Elle précise que les agences en ligne devront afficher le prix final en 1^{ère} page et avoir l'autorisation de la compagnie au préalable pour les marques blanches.

Fabrice DARIOT estime que ce n'est pas à la compagnie d'intervenir mais à la législation du pays de le faire notamment la DGCCRF.

Les agences précisent que ces nouvelles conditions ne sont pas légales et qu'elles auraient dû faire l'objet d'une communication aux réseaux de distribution.

Valérie SASSET remercie Elisabeth RUFF de sa participation à cette réunion.

Unité d'information des Passagers (UIP) :

Christine BAAL fait part d'une réunion SNAV/SETO qui a eu lieu au Ministère des Affaires Etrangères concernant la sécurité du territoire en vue de la mise en place d'un PNR aérien, l'Unité des Passagers Aériens.

Juridiquement, ce sont les compagnies aériennes qui seront responsables de ces données.

La collecte de ces données devra s'effectuer 48h00 avant le vol et une collecte complémentaire à la clôture du vol.

Les pilotes ont débuté le 1^{er} janvier 2015 et les compagnies pilotes sont les suivantes : AIR France, ETHIAD, DELTA et EUROP AIR POST.

Sur 230 compagnies, 30 devront se mettre en conformité d'ici la fin 2015 et les autres en 2017.

Les agences n'auront pas les moyens de vérifier les informations et ne seront pas en 1^{ère} ligne, le risque étant pour elles, que les compagnies leur demandent de compléter leurs données.

Commission AIR
Réunion du 19 mars 2015

2) Intervention de Georges RUDAS, président d'AMADEUS France :

Valérie SASSET remercie Georges RUDAS d'avoir accepté de participer à cette réunion et souhaite évoquer avec lui la problématique des full content à laquelle les agences sont confrontées.

Georges RUDAS remercie de l'invitation qui lui a été faite et présente Alexandre JORRE, nouveau directeur Marketing et Communication.

Il explique qu'AMADEUS a une approche stratégique diversifiée avec un métier de distributeurs de contenu pour 680 compagnies aériennes représentant 95 % des sièges disponibles dans le monde.

La stratégie est double avec notamment un contenu exhaustif pour 70 low cost avec une plateforme spécifique de point à point et son autre fonction : la technologie de développement de solutions pour 150 compagnies aériennes représentant 28 % de la part du global : 1 passager sur 3.

Ces 30 % de compagnies utilisant la même technologie que les agences de voyages.

Il précise que 80 % du trafic sur le France se fait en full content.

L'enjeu financier pour AMADEUS est l'exhaustivité de l'offre, les compagnies ayant signé ces accords n'ayant pas le droit de vendre moins cher en direct.

Georges RUDAS évoque des erreurs de timing et précise que les agences bénéficient de tarifs négociés et que des outils à disposition permettent de biaiser les tarifs.

Christine BAAL cite l'exemple d'un PARIS/SEOUL A/R 30% moins cher sur le site d'AF à Séoul.

Georges RUDAS répond qu'au lieu de se connecter aux GDS, la recherche se fait par l'intermédiaire d'un robot à la recherche d'un tarif moins cher sur tous les IATA.

Le point sur NDC :

Beaucoup de bruits et manque d'implication flagrante dans ce domaine selon Georges RUDAS, il s'agit simplement du déploiement d'une nouvelle technologie pour distribuer le contenu avec une modernisation de l'offre et au final de mettre en adéquation l'offre et la demande.

Ce faisant, ce sont les agences qui vont bénéficier d'un canal techno multicanal.

Prochaine réunion : le 9 avril 2015 à 14h30 au SNAV